



LETTRE D'INFORMATION DU CHAD

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE COMITÉ HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SEPT. 2024 / stopeoliennes.fr / Mail : chad.cressonsacq@gmail.com

Le combat continue !

Plus que jamais, le développement anarchique des éoliennes menace l'ensemble du Plateau Picard et tout le nord de l'Oise.

Plus de 239 éoliennes autour de nous

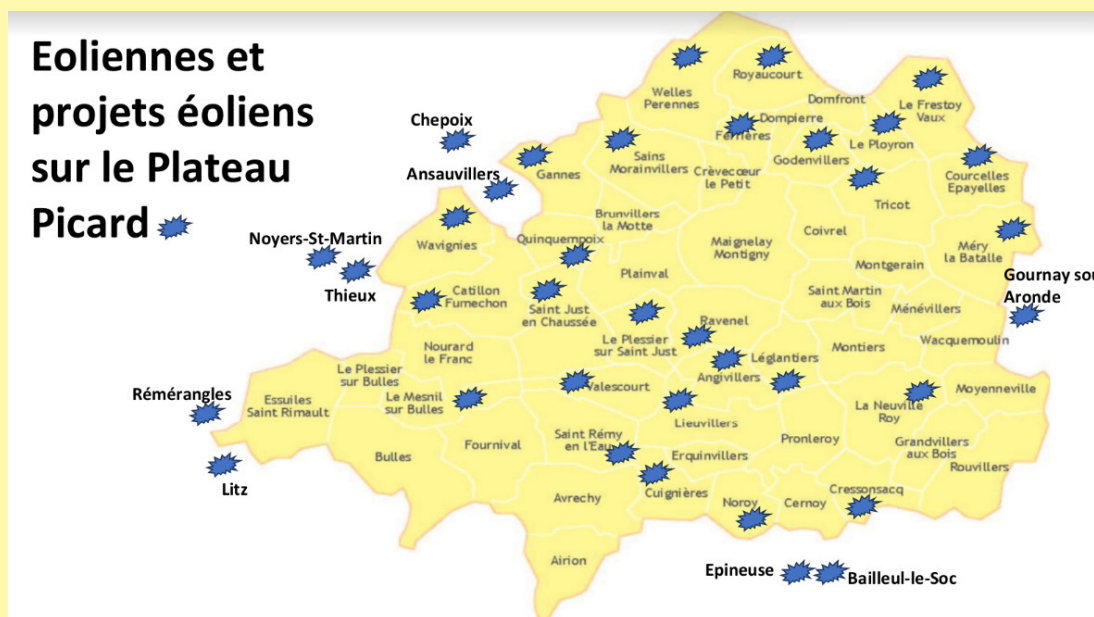
À ce jour, dans un rayon de 20 km autour de Saint-Just-en-Chaussée **121 machines sont déjà construites et 118 sont en construction, autorisées ou en instruction par les services de l'État.**

En plus de ces 239 éoliennes, il faut ajouter tous les projets plus récents. Par exemple à Saint-Rémy-en-l'Eau, Cuignières, le Plessier-sur-Saint-Just, etc. que l'association découvre jour après jour grâce à la vigilance des habitants qui nous alertent.

La voracité des promoteurs semble n'avoir aucune limite.

Ensemble refusons de vivre encerclés par des centaines d'éoliennes qui peuvent aujourd'hui dépasser 180 mètres de haut !

Voici à quoi va ressembler votre territoire :



Après avoir saturé la Somme, les promoteurs éoliens menacent tout le Plateau picard, jusqu'aux portes de Compiègne (Jonquières) et de la plaine d'Estrées (Choisy la Victoire)

À Sacy le Petit, Chevrières et Grandfresnoy, les promoteurs ont suspendu leurs projets face au refus massif des habitants et de leurs élus municipaux.



Le projet Enertrag à La Neuville-Roy et Cressonsacq est toujours d'actualité.

Malgré l'opposition massive des habitants et d'une majorité d'élus, Enertrag persiste à vouloir construire 12 éoliennes géantes de 200 mètres de haut à proximité de nos villages.

L'enquête publique pour recueillir l'avis de la population approche. Le CHAD vous tiendra informés. Une très forte mobilisation de la population est absolument nécessaire lors de cette enquête publique.

Comment ont voté les communes sur la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables ?

Rappel : la loi APER du 10 mars 2023 permet aux élus municipaux de définir eux-mêmes, **après une consultation des habitants obligatoire**, des zones d'accélération des différentes énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, méthanisation).

Sur les 52 communes de la Communauté de communes du Plateau Picard, 19 ont déjà voté une zone d'accélération pour l'éolien ! Nous avons déjà quelques noms : Cuignières, Saint- Rémy-en-l'Eau,

Wavignies, Godenvillers-Tricot, Mery-la-Bataille, Saint-Just en Chaussée.

Nous remercions toutes les municipalités qui ont choisi de ne pas créer de zone d'accélération de l'éolien sur leur commune. C'est un choix de bon sens qui protège la population. Pour savoir comment à voté votre commune, nous vous invitons à contacter votre mairie. N'hésitez pas à nous relayer leur vote, nous sommes preneurs de toutes informations.

Le CHAD, une association locale mobilisée pour la préservation de votre cadre vie

Notre association Loi de 1901 a été créée en 2017 pour promouvoir un urbanisme raisonné et respectueux de l'environnement, du cadre de vie et des relations humaines, du patrimoine et de la culture sur le Plateau picard et alentours.

Notre action : informer la population sur l'énergie et les projets éoliens et lutter contre la prolifération d'éoliennes qui impactent les biens et les personnes sur le territoire.

Qui sommes-nous ? Des habitants du Plateau picard et alentours mobilisés pour défendre notre cadre de vie commun.

En savoir plus nous : stopeoliennes.fr

Facebook : [association.chad](https://www.facebook.com/association.chad)

**PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 À 18H30
Salle des fêtes - Mairie de Pronleroy**



CAMPAGNE D'ADHÉSION 2024 CHAD

Pour pouvoir continuer à agir, protéger notre territoire et vous informer, nous avons besoin de votre soutien. N'attendez pas qu'il soit trop tard.

Rejoignez le mouvement avant que les éoliennes n'encerclent nos villages !

JE SOUTIENS LE CHAD EN 2024

J'ADHÈRE (10€ pour l'année)

JE RENOUVELLE MON ADHÉSION (10€ pour l'année)

NOM : Prénom :

Adresse : CP : VILLE :

Email :@..... Téléphone :

J'adhère et je deviens membre 2024 : 10€ par personne €

Je renouvelle mon adhésion pour 2024 : 10€ par personne €

Je fais un don supplémentaire pour aider l'association : €

RÈGLEMENT :

Par chèque à l'ordre de :

Association CHAD

à renvoyer à l'adresse suivante :

ASSOCIATION CHAD,

37 rue Neuve,

60190 CRESSONSACQ

Par virement

IBAN : FR76 1562 9026 3000 0212

9080 188 – BIC : CMCIFR2A

Ou en espèces. **Adhésion et règle-**

ment possibles depuis notre site :

stopeoliennes.fr/adhesion

Sur le site Helloasso



À savoir : une fois votre montant validé, dans la partie soutien à Helloasso, cliquez sur modifier et placez le curseur à 0 € pour ne pas payer les frais de soutien à la plateforme.

**MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX
QUI NOUS SOUTIENNENT !**